

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE LABASTIDETTE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310253600066

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MURET

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	35
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	38
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	39
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	40
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	41
A8 - Etat des charges transférées	42
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	43
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	44
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	46
A10.3 - Opérations liées aux cessions	47
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	48
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A11 - Etat des travaux en régie	51
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	53
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	57
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	58
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	59
B1.6 - Etat des engagements reçus	60
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	61
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	63
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	64
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	65
C1.2 - Actions de formation des élus	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	68
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	69
C3.2 - Liste des établissements publics créés	70
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	71
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	72
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	73
C3.6 - Identification des flux croisés	75
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	76
D2 - Arrêté et signatures	77

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 31253	COMMUNE DE LABASTIDETTE BUDGET COMMUNAL	CA 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 596
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 613 455,00	1 791 472,00	621,52	862,21

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	431,26	0,00
2	Produit des impositions directes/population	298,61	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	495,53	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	472,83	0,00
5	Encours de dette/population	659,35	0,00
6	DGF/population	94,37	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	41,78 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,51 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	95,42 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	133,06 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 123 855,19	G	1 286 388,88
	Section d'investissement	B	1 336 487,29	H	1 293 060,88

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	250 825,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	186 652,10 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 646 994,58	= G+H+I+J	2 830 274,87

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	159 601,00	L	159 601,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	159 601,00	= K+L	159 601,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 123 855,19	= G+I+K	1 537 213,99
	Section d'investissement	= B+D+F	1 682 740,39	= H+J+L	1 452 661,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 806 595,58	= G+H+I+J+K+L	2 989 875,87

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	159 601,00	L	159 601,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		159 601,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		85 272,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	56 826,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	17 503,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	336 390,00	280 229,50	0,00	0,00	56 160,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	476 900,00	467 718,55	0,00	0,00	9 181,45
014	Atténuations de produits	146 935,00	146 935,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	205 203,00	183 127,43	0,00	0,00	22 075,57
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 165 428,00	1 078 010,48	0,00	0,00	87 417,52
66	Charges financières	42 574,00	41 010,89	0,00	0,00	1 563,11
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	520,00	0,00	0,00	2 480,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	9 808,11				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 220 810,11	1 119 541,37	0,00	0,00	101 268,74
023	Virement à la section d'investissement (2)	310 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	22 000,00	4 313,82			17 686,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		332 000,00	4 313,82			327 686,18
TOTAL		1 552 810,11	1 123 855,19	0,00	0,00	428 954,92
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	7 603,86	0,00	0,00	12 396,14
70	Produits services, domaine et ventes div	54 200,00	60 223,51	0,00	0,00	-6 023,51
73	Impôts et taxes	792 656,00	785 878,00	0,00	0,00	6 778,00
74	Dotations et participations	362 029,00	395 970,59	0,00	0,00	-33 941,59
75	Autres produits de gestion courante	40 100,00	34 288,62	0,00	0,00	5 811,38
Total des recettes de gestion courante		1 268 985,00	1 283 964,58	0,00	0,00	-14 979,58
76	Produits financiers	0,00	0,94	0,00	0,00	-0,94
77	Produits exceptionnels	3 000,00	2 423,36	0,00	0,00	576,64
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 271 985,00	1 286 388,88	0,00	0,00	-14 403,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	30 000,00	0,00			30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000,00	0,00			30 000,00
TOTAL		1 301 985,00	1 286 388,88	0,00	0,00	15 596,12
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 250 825,11				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	106 263,00	6 199,79	85 272,00	14 791,21
204	Subventions d'équipement versées	44 000,00	43 666,00	0,00	334,00
21	Immobilisations corporelles	170 434,00	113 607,19	56 826,00	0,81
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 129 833,00	1 063 989,47	17 503,00	48 340,53
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 450 530,00	1 227 462,45	159 601,00	63 466,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 025,00	109 024,84	0,00	1 000,16
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 086,00			
	Total des dépenses financières	160 111,00	109 024,84	0,00	51 086,16
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 610 641,00	1 336 487,29	159 601,00	114 552,71
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	30 000,00	0,00		30 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	150 000,00	0,00		150 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	180 000,00	0,00		180 000,00
	TOTAL	1 790 641,00	1 336 487,29	159 601,00	294 552,71
	Pour information	(2) 186 652,10			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	919 776,00	753 530,36	159 601,00	6 644,64
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	145 000,00	0,00	-145 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	919 776,00	898 530,36	159 601,00	-138 355,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	160 000,00	118 615,60	0,00	41 384,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	269 517,10	269 517,10	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	146 000,00	2 084,00	0,00	143 916,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	575 517,10	390 216,70	0,00	185 300,40
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 495 293,10	1 288 747,06	159 601,00	46 945,04
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	310 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	22 000,00	4 313,82		17 686,18
041	Opérations patrimoniales (1)	150 000,00	0,00		150 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	482 000,00	4 313,82		477 686,18
	TOTAL	1 977 293,10	1 293 060,88	159 601,00	524 631,22

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	280 229,50		280 229,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	467 718,55		467 718,55
014	Atténuations de produits	146 935,00		146 935,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	183 127,43		183 127,43
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	41 010,89	0,00	41 010,89
67	Charges exceptionnelles	520,00	0,00	520,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	4 313,82	4 313,82
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 119 541,37	4 313,82	1 123 855,19
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	109 024,84	0,00	109 024,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	6 199,79	0,00	6 199,79
204	Subventions d'équipement versées	43 666,00	0,00	43 666,00
21	Immobilisations corporelles (6)	113 607,19	0,00	113 607,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 063 989,47	0,00	1 063 989,47
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 336 487,29	0,00	1 336 487,29
Pour information				186 652,10
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				186 652,10

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 603,86		7 603,86
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	60 223,51		60 223,51
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	785 878,00		785 878,00
74	Dotations et participations	395 970,59		395 970,59
75	Autres produits de gestion courante	34 288,62	0,00	34 288,62
76	Produits financiers	0,94	0,00	0,94
77	Produits exceptionnels	2 423,36	0,00	2 423,36
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 286 388,88	0,00	1 286 388,88
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				250 825,11

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	118 615,60	0,00	118 615,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	269 517,10		269 517,10
13	Subventions d'investissement	753 530,36	0,00	753 530,36
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	147 084,00	0,00	147 084,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 313,82	4 313,82
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 288 747,06	4 313,82	1 293 060,88
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	336 390,00	280 229,50	0,00	0,00	56 160,50
60611	Eau et assainissement	6 000,00	5 042,53	0,00	0,00	957,47
60612	Energie - Electricité	90 000,00	73 928,94	0,00	0,00	16 071,06
60622	Carburants	7 800,00	4 729,23	0,00	0,00	3 070,77
60623	Alimentation	500,00	713,97	0,00	0,00	-213,97
60624	Produits de traitement	200,00	301,83	0,00	0,00	-101,83
60628	Autres fournitures non stockées	5 800,00	2 475,00	0,00	0,00	3 325,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	3 341,71	0,00	0,00	-2 341,71
60632	Fournitures de petit équipement	38 000,00	38 733,39	0,00	0,00	-733,39
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	4 356,78	0,00	0,00	-2 356,78
6064	Fournitures administratives	4 500,00	6 673,56	0,00	0,00	-2 173,56
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	4 881,27	0,00	0,00	-4 881,27
6067	Fournitures scolaires	14 000,00	12 544,93	0,00	0,00	1 455,07
611	Contrats de prestations de services	22 000,00	21 821,92	0,00	0,00	178,08
6135	Locations mobilières	15 000,00	23 657,25	0,00	0,00	-8 657,25
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	2 121,04	0,00	0,00	-121,04
61521	Entretien terrains	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	13 000,00	299,20	0,00	0,00	12 700,80
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	3 725,98	0,00	0,00	274,02
61524	Entretien bois et forêts	1 500,00	785,50	0,00	0,00	714,50
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	6 571,91	0,00	0,00	-571,91
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 000,00	96,54	0,00	0,00	6 903,46
6156	Maintenance	20 000,00	16 861,84	0,00	0,00	3 138,16
6161	Multirisques	3 930,00	3 982,42	0,00	0,00	-52,42
6168	Autres primes d'assurance	6 600,00	6 891,68	0,00	0,00	-291,68
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 465,12	0,00	0,00	34,88
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	138,00	0,00	0,00	362,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	3 247,12	0,00	0,00	4 752,88
6236	Catalogues et imprimés	0,00	52,32	0,00	0,00	-52,32
6237	Publications	3 500,00	1 325,20	0,00	0,00	2 174,80
6247	Transports collectifs	7 500,00	730,01	0,00	0,00	6 769,99
6251	Voyages et déplacements	800,00	401,47	0,00	0,00	398,53
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	2 409,37	0,00	0,00	590,63
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	8 988,63	0,00	0,00	-1 488,63
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	200,00	0,00	0,00	1 300,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	1 093,00	0,00	0,00	107,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	4 100,00	0,00	0,00	-4 100,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	11 360,00	11 357,84	0,00	0,00	2,16
63512	Taxes foncières	7 000,00	183,00	0,00	0,00	6 817,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	476 900,00	467 718,55	0,00	0,00	9 181,45
6331	Versement de transport	8 000,00	5 819,07	0,00	0,00	2 180,93
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	271,08	0,00	0,00	28,92
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 300,00	4 992,35	0,00	0,00	307,65
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	872,95	0,00	0,00	-872,95
6411	Personnel titulaire	274 000,00	289 792,92	0,00	0,00	-15 792,92
6413	Personnel non titulaire	40 000,00	27 585,45	0,00	0,00	12 414,55
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	59 000,00	51 344,60	0,00	0,00	7 655,40
6453	Cotisations aux caisses de retraites	68 000,00	67 468,63	0,00	0,00	531,37
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 500,00	1 081,48	0,00	0,00	1 418,52
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11 700,00	11 629,22	0,00	0,00	70,78
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	288,00	0,00	0,00	712,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	800,00	808,00	0,00	0,00	-8,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 800,00	2 968,00	0,00	0,00	-168,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 203,00	0,00	0,00	297,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 500,00	1 348,80	0,00	0,00	151,20
6488	Autres charges	500,00	245,00	0,00	0,00	255,00
014	Atténuations de produits	146 935,00	146 935,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	146 935,00	146 935,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	205 203,00	183 127,43	0,00	0,00	22 075,57
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	65,52	0,00	0,00	-65,52
6531	Indemnités	75 000,00	63 612,16	0,00	0,00	11 387,84
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	2 698,38	0,00	0,00	1 301,62
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	6 036,77	0,00	0,00	963,23
6535	Formation	2 500,00	643,00	0,00	0,00	1 857,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	200,00	48,17	0,00	0,00	151,83
6553	Service d'incendie	20 003,00	20 002,87	0,00	0,00	0,13
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	20 000,00	19 947,63	0,00	0,00	52,37
65548	Autres contributions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	19,80	0,00	0,00	480,20
657362	Subv. fonct. CCAS	7 248,00	7 248,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	66 752,00	62 804,00	0,00	0,00	3 948,00
65888	Autres	0,00	1,13	0,00	0,00	-1,13
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 165 428,00	1 078 010,48	0,00	0,00	87 417,52
66	Charges financières (b)	42 574,00	41 010,89	0,00	0,00	1 563,11
66111	Intérêts réglés à l'échéance	39 574,00	39 573,67	0,00	0,00	0,33
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 000,00	1 437,22	0,00	0,00	1 562,78
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	520,00	0,00	0,00	2 480,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	155,00	0,00	0,00	-155,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	365,00	0,00	0,00	2 635,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	9 808,11				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 220 810,11	1 119 541,37	0,00	0,00	101 268,74
023	Virement à la section d'investissement	310 000,00	0,00			310 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	22 000,00	4 313,82			17 686,18
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	22 000,00	4 313,82			17 686,18
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		332 000,00	4 313,82			327 686,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		332 000,00	4 313,82			327 686,18
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 552 810,11	1 123 855,19	0,00	0,00	428 954,92
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	7 603,86	0,00	0,00	12 396,14
6419	Remboursements rémunérations personnel	19 000,00	1 057,66	0,00	0,00	17 942,34
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	1 000,00	6 546,20	0,00	0,00	-5 546,20
70	Produits services, domaine et ventes div	54 200,00	60 223,51	0,00	0,00	-6 023,51
70311	Concessions cimetières (produit net)	600,00	378,00	0,00	0,00	222,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	5 000,00	2 637,51	0,00	0,00	2 362,49
70388	Autres redevances et recettes diverses	300,00	254,10	0,00	0,00	45,90
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	340,00	0,00	0,00	-340,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	30 000,00	32 333,50	0,00	0,00	-2 333,50
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	5 500,00	11 258,20	0,00	0,00	-5 758,20
7088	Produits activités annexes (abonnements)	12 800,00	13 022,20	0,00	0,00	-222,20
73	Impôts et taxes	792 656,00	785 878,00	0,00	0,00	6 778,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	788 156,00	775 183,00	0,00	0,00	12 973,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 200,00	1 051,00	0,00	0,00	1 149,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	9 544,00	0,00	0,00	-9 544,00
7336	Droits de place	2 300,00	100,00	0,00	0,00	2 200,00
74	Dotations et participations	362 029,00	395 970,59	0,00	0,00	-33 941,59
7411	Dotation forfaitaire	188 768,00	188 768,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	37 646,00	0,00	0,00	0,00	37 646,00
74127	Dotation nationale de péréquation	18 560,00	56 206,00	0,00	0,00	-37 646,00
74718	Autres participations Etat	0,00	694,62	0,00	0,00	-694,62
7478	Participat° Autres organismes	19 000,00	19 154,02	0,00	0,00	-154,02
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	102 041,39	0,00	0,00	-102 041,39
74832	Attribution du fonds départemental TP	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 578,00	2 558,00	0,00	0,00	20,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	25 477,00	25 477,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	1 071,56	0,00	0,00	-1 071,56
75	Autres produits de gestion courante	40 100,00	34 288,62	0,00	0,00	5 811,38
752	Revenus des immeubles	32 000,00	25 973,71	0,00	0,00	6 026,29
7588	Autres produits div. de gestion courante	8 100,00	8 314,91	0,00	0,00	-214,91
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 268 985,00	1 283 964,58	0,00	0,00	-14 979,58
76	Produits financiers (b)	0,00	0,94	0,00	0,00	-0,94
761	Produits de participations	0,00	0,94	0,00	0,00	-0,94
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	2 423,36	0,00	0,00	576,64
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 231,37	0,00	0,00	-2 231,37
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	9,00	0,00	0,00	-9,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 000,00	182,99	0,00	0,00	2 817,01
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 271 985,00	1 286 388,88	0,00	0,00	-14 403,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	30 000,00	0,00			30 000,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00			30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000,00	0,00			30 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 301 985,00	1 286 388,88	0,00	0,00	15 596,12
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		250 825,11				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	106 263,00	6 199,79	85 272,00	14 791,21
202	Frais réalisat° documents urbanisme	51 463,00	1 190,05	50 272,00	0,95
2031	Frais d'études	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	478,80	0,00	-478,80
2051	Concessions, droits similaires	19 800,00	4 530,94	0,00	15 269,06
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	44 000,00	43 666,00	0,00	334,00
2041513	GFP rat : Projet infrastructure	44 000,00	43 666,00	0,00	334,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	170 434,00	113 607,19	56 826,00	0,81
21316	Equipements du cimetière	5 000,00	2 800,00	0,00	2 200,00
2135	Installations générales, agencements	70 600,00	69 034,78	50 491,00	-48 925,78
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00	1 213,20	0,00	8 786,80
2158	Autres installat°, matériel et outillage	9 027,00	4 287,90	0,00	4 739,10
2183	Matériel de bureau et informatique	40 307,00	15 425,32	0,00	24 881,68
2184	Mobilier	15 000,00	20 845,99	0,00	-5 845,99
2188	Autres immobilisations corporelles	20 500,00	0,00	6 335,00	14 165,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 129 833,00	1 063 989,47	17 503,00	48 340,53
2313	Constructions	1 111 188,00	1 041 704,75	17 503,00	51 980,25
2318	Autres immo. corporelles en cours	18 645,00	22 284,72	0,00	-3 639,72
Total des dépenses d'équipement		1 450 530,00	1 227 462,45	159 601,00	63 466,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 025,00	109 024,84	0,00	1 000,16
1641	Emprunts en euros	109 025,00	109 024,84	0,00	0,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 086,00			
Total des dépenses financières		160 111,00	109 024,84	0,00	51 086,16
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 610 641,00	1 336 487,29	159 601,00	114 552,71
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	30 000,00	0,00		30 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	30 000,00	0,00		30 000,00
2135	Installations générales, agencements	30 000,00	0,00		30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	150 000,00	0,00		150 000,00
21318	Autres bâtiments publics	100 000,00	0,00		100 000,00
2135	Installations générales, agencements	50 000,00	0,00		50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		180 000,00	0,00		180 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 790 641,00	1 336 487,29	159 601,00	294 552,71
Pour information		186 652,10			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	919 776,00	753 530,36	159 601,00	6 644,64
1322	Subv. non transf. Régions	59 601,00	0,00	59 601,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	503 530,00	753 530,36	0,00	-250 000,36
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	6 645,00	0,00	0,00	6 645,00
1341	D.E.T.R. non transférable	350 000,00	0,00	100 000,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	145 000,00	0,00	-145 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	145 000,00	0,00	-145 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		919 776,00	898 530,36	159 601,00	-138 355,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	429 517,10	388 132,70	0,00	41 384,40
10222	FCTVA	30 000,00	37 186,06	0,00	-7 186,06
10226	Taxe d'aménagement	130 000,00	81 429,54	0,00	48 570,46
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	269 517,10	269 517,10	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	146 000,00	2 084,00	0,00	143 916,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		575 517,10	390 216,70	0,00	185 300,40
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 495 293,10	1 288 747,06	159 601,00	46 945,04
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	310 000,00			
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)</i>	22 000,00	4 313,82		17 686,18
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	1 248,00		-1 248,00
2804171	<i>Autres EPL : Bien mobilier, matériel</i>	6 100,00	3 065,82		3 034,18
2804172	<i>Autres EPL : Bâtiments, installations</i>	15 900,00	0,00		15 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		332 000,00	4 313,82		327 686,18
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	150 000,00	0,00		150 000,00
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>	100 000,00	0,00		100 000,00
2135	<i>Installations générales, agencements</i>	50 000,00	0,00		50 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		482 000,00	4 313,82		477 686,18
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 977 293,10	1 293 060,88	159 601,00	524 631,22
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9620313008A	01/01/2000	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 495 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 495 000,00									
00001332086	Centre CREDIT AGRICOLE	15/12/2020		05/12/2021	145 000,00	F		0,900	1,052		A	X Echéance constante		A-1
2004290	SA CAISSE D EPARGNE	01/01/2006		20/05/2006	700 000,00	F		2,350	2,350		T	X Echéance progressive		A-1
4805661	SA CAISSE D EPARGNE	05/12/2016		05/04/2017	200 000,00	F		1,370	1,370		T	X Echéance constante		A-1
5445159	SA CAISSE D EPARGNE	18/04/2019		05/03/2020	800 000,00	F		1,720	1,720		T	X Echéance constante		A-1
T1AE7R013PR	Centre CREDIT AGRICOLE	11/06/2008		10/06/2009	650 000,00	F		3,950	3,950		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 495 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 747 636,54					109 024,84	39 573,67	0,00	3,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 747 636,54					109 024,84	39 573,67	0,00	3,63
00001332086		0,00	A-1	145 000,00	1,00	F		1,052	0,00	0,00	0,00	3,63
2004290		0,00	A-1	359 427,06	10,17	F		2,350	28 841,83	8 871,93	0,00	0,00
4805661		0,00	A-1	153 778,34	11,08	F		1,370	12 558,48	2 214,48	0,00	0,00
5445159		0,00	A-1	766 183,91	19,00	F		1,720	33 816,09	14 383,56	0,00	0,00
T1AE7R013PR		0,00	A-1	323 247,23	7,50	F		3,950	33 808,44	14 103,70	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		1 747 636,54					109 024,84	39 573,67	0,00	3,63

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 747 636,54	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT	15	01/01/2000
L	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT	5	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		159 111,00	I 109 024,84
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		109 025,00	109 024,84
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	109 025,00	109 024,84
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 086,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 086,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	109 024,84	159 601,00	186 652,10	455 277,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		492 000,00	122 929,42
Ressources propres externes de l'année (a)		160 000,00	118 615,60
10222	FCTVA	30 000,00	37 186,06
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	130 000,00	81 429,54
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		332 000,00	4 313,82
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	1 248,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	6 100,00	3 065,82
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	15 900,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	310 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	122 929,42	159 601,00	0,00	269 517,10	552 047,52

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 455 277,94
Ressources propres disponibles	IV 552 047,52
Solde	V = IV – II (3) 96 769,58

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
27/05/2020	LAVE LINGE ET SECHE LINGE	748,00	0,00	0
11/06/2020	Devis n°dev 2005046 FA N° FA2006104	1 029,36	0,00	0
12/06/2020	LICENCES PACK OFFICE	534,00	0,00	0
24/06/2020	POSE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	2 400,00	0,00	0
24/06/2020	3 ORDINATEURS PORTABLES OCCASION	2 091,60	0,00	0
08/07/2020	OUVERTURE CLASSE	10 797,19	0,00	0
09/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT08	4 853,11	0,00	0
09/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT05	11 830,62	0,00	0
15/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT10	36 519,12	0,00	0
15/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT11	8 492,34	0,00	0
16/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT09	1 884,32	0,00	0
16/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT10	3 445,20	0,00	0
16/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT11	3 880,80	0,00	0
16/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT13	23 542,39	0,00	0
16/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT13	25 788,29	0,00	0
17/07/2020	REFECTION CHARPENTE ANCIEN PRESBYTERE	10 202,39	0,00	0
17/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT03	6 734,89	0,00	0
17/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT03	41 390,33	0,00	0
20/07/2020	OPC GROUPE SCOLAIRE	2 241,00	0,00	0
24/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT07	9 778,88	0,00	0
24/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT07	12 537,65	0,00	0
24/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT08	16 418,28	0,00	0
24/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT08	57 226,37	0,00	0
24/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT07	6 505,42	0,00	0
03/08/2020	RESERVOIR STATION POMPAGE TERRAIN FOOT	333,00	0,00	0
18/08/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT 10	2 613,54	0,00	0
18/08/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT11	11 635,42	0,00	0
18/08/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT09	7 749,12	0,00	0
18/08/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT05	20 603,88	0,00	0
18/08/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT04	18 965,92	0,00	0
25/08/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT06	1 996,80	0,00	0
25/08/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT06	29 272,80	0,00	0
25/08/2020	2 SIEGES 4P ISO NR	95,21	0,00	0
28/08/2020	BRASSAGE DES BAIES INFORMATIQUE	1 017,78	0,00	0
16/09/2020	TERMINAL POSTE	602,40	0,00	0
17/09/2020	PLANS D'EVACUATION PARTIE EXISTANTE ANCIENNE DU GROUPE SCOLAIRE	697,18	0,00	0
17/09/2020	ACHAT TELEVISION 2020/79	383,98	0,00	0
18/09/2020	REFECTION TOITURE CANTINE 2020/80	25 000,80	0,00	0
18/09/2020	MISSION MOE BET THERMIQUE	78,60	0,00	0
23/09/2020	MOBILIER SALLE DES MAITRES - REUNIONS 2020/84	1 195,50	0,00	0
28/09/2020	VITRINES - TABLEAU LIEGE - PORTE MANTEAUX	533,63	0,00	0
30/09/2020	PLANNING - TABLEAUX LIEGE	352,15	0,00	0
05/10/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT03	12 365,86	0,00	0
06/10/2020	FRIGO MACHINE A CAFE	648,99	0,00	0
07/10/2020	MATERIEL INFORMATIQUE 2020/93	145,43	0,00	0
07/10/2020	CHAISES VLORE	1 166,76	0,00	0
19/10/2020	ORGANIGRAMME CLES	3 341,70	0,00	0
27/10/2020	VITRINE	276,29	0,00	0
27/10/2020	VITRINE	276,29	0,00	0
28/10/2020	ECRANS	1 658,33	0,00	0
29/10/2020	CHAISES DE REUNION	236,25	0,00	0
03/11/2020	ECRANS URBANISME	408,84	0,00	0
04/11/2020	POSE GRILLE EVACUATION EP COURS ECOLE ELEMENTAIRE	334,28	0,00	0
04/11/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT13	6 377,30	0,00	0
04/11/2020	ATTRIBUTION COMPENSATION INVESTISSEMENT 2020	43 666,00	0,00	0
05/11/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT12	15 027,68	0,00	0
09/11/2020	ENLEVEMENT MODULAIRE	3 220,80	0,00	0
09/11/2020	BARRIERES DE CIRCULATION 14 BARREAUX	1 213,20	0,00	0
10/11/2020	FORFAIT PACK MARCHES ONLINE	478,80	0,00	0

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
12/11/2020	LICENCE AFFINITY PHOTO	138,94	0,00	0
16/11/2020	SOUND STATION CONFERENCE MICRO CASQUE	1 670,22	0,00	0
18/11/2020	MATERIEL D'ILLUMINATION	1 662,02	0,00	0
20/11/2020	MARTEAU PIQUEUR	2 089,70	0,00	0
23/11/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT06	10 176,00	0,00	0
23/11/2020	MOE POUR LE PROJET DE VIDEOPROTECTION URBAINE	3 960,00	0,00	0
24/11/2020	REFECTION TOITURE CANTINE	1 062,00	0,00	0
25/11/2020	MATERIEL INFORMATIQUE	1 406,78	0,00	0
26/11/2020	2 FAUTEUILS ERGONOMIQUES	664,90	0,00	0
26/11/2020	TRONCONNUEUSE	504,70	0,00	0
26/11/2020	RACCORDEMENT PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	3 360,00	0,00	0
27/11/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT02	39 613,70	0,00	0
30/11/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT04	9 470,33	0,00	0
02/12/2020	4 TABOURETS BAR JANINGE GRIS	359,80	0,00	0
03/12/2020	ARMOIRE - RIDEAUX	294,00	0,00	0
09/12/2020	BOULONNEUSE	612,50	0,00	0
14/12/2020	TRAVAUX APPARTEMENT 73 ROUTE PRINCIPALE	3 010,91	0,00	0
15/12/2020	MISSION MOE ARCHITECTE	2 231,64	0,00	0
15/12/2020	MISSION MOE ARCHITECTE	2 231,64	0,00	0
17/12/2020	CERTIFICAT ELECTRONIQUE CLE DE SIGNATURE	540,00	0,00	0
24/12/2020	TRAVAUX FONCIERS POUR LA CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE N°A472	978,00	0,00	0
24/12/2020	TRAVAUX FONCIERS POUR LA CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE N°A472	978,00	0,00	0
28/12/2020	CHAUDIERE GAZ 2020/139	20 245,26	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
29/05/2020	PC DGS ET COMPTA	1 781,28	0,00	0
16/07/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT09	16 757,66	0,00	0
23/07/2020	MOBILIER POUR LE DORTOIR 2020/60	857,52	0,00	0
25/08/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT13	24 516,36	0,00	0
16/09/2020	CONTROLE TECHNIQUE GROUPE SCOL 2020/75	1 197,90	0,00	0
16/09/2020	MISSION COMPLEMENTAIRE CT GROUPE SCOLAIRE	540,00	0,00	0
18/09/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT03	1 392,00	0,00	0
22/09/2020	MISSION MOE BUREAU D'ETUDES	1 380,11	0,00	0
23/09/2020	OPC GROUPE SCOLAIRE	1 824,00	0,00	0
27/09/2020	REFECTION TOITURE CANTINE	20 221,88	0,00	0
28/09/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT08	18 342,26	0,00	0
02/10/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT05	10 831,03	0,00	0
02/10/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT07	1 445,35	0,00	0
06/10/2020	ACHAT TELEVISION	190,99	0,00	0
13/10/2020	VITRINE	276,29	0,00	0
13/10/2020	MOBILIER SALLE DU CONSEIL	3 202,99	0,00	0
16/10/2020	CSPS GROUPE SCOLAIRE	1 680,00	0,00	0
22/10/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT09	1 389,02	0,00	0
26/10/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT12	21 451,81	0,00	0
27/10/2020	MISSION MOE ARCHITECTE	3 406,90	0,00	0
27/10/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT10	6 020,94	0,00	0
27/10/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT11	6 526,46	0,00	0
TOTAL GENERAL		767 335,85	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
02/01/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT07	8 634,67	0,00	0
06/01/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT04	8 768,93	0,00	0
06/01/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT13	36 409,52	0,00	0
14/01/2020	MISSION OPC GROUPE SCOLAIRE	1 190,00	0,00	0
15/01/2020	PLU MODIF 6	480,00	0,00	0
15/01/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT06	29 067,60	0,00	0
15/01/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT02	15 286,94	0,00	0
22/01/2020	MODIFICATION PLU	170,05	0,00	0
22/01/2020	MATERIEL ECOLE ELEMENTAIRE	1 315,33	0,00	0
28/01/2020	VIDEO PROJECTEUR ET ORDINATEUR	1 846,80	0,00	0
05/02/2020	CONTROLE TECHNIQUE GROUPE SCOL	1 197,90	0,00	0
05/02/2020	CSPS GROUPE SCOLAIRE	1 584,00	0,00	0
14/02/2020	MO EXTENSION TRAVAUX	2 760,00	0,00	0
14/02/2020	MAITRISE D'OUVRE	1 362,00	0,00	0
14/02/2020	MAITRISE D'OUVRE	168,00	0,00	0
14/02/2020	OPC GROUPE SCOLAIRE	1 190,00	0,00	0
14/02/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT12	27 118,76	0,00	0
17/02/2020	PLU MODIF 6	540,00	0,00	0
20/02/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT08	10 480,30	0,00	0
26/02/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT02	21 069,89	0,00	0
26/02/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT07	14 114,20	0,00	0
26/02/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT13	3 340,76	0,00	0
26/02/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT13 SS TRAITANT	11 203,00	0,00	0
26/02/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT13	50 912,41	0,00	0
27/02/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT02	18 179,68	0,00	0
27/02/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT13	-1 095,00	0,00	0
04/03/2020	MO EXTENSION TRAVAUX	2 760,00	0,00	0
04/03/2020	MAITRISE D'OUVRE	1 362,00	0,00	0
04/03/2020	MAITRISE D'OUVRE	168,00	0,00	0
05/03/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT13	54 360,18	0,00	0
05/03/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT13	5 258,00	0,00	0
06/03/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT07	4 322,25	0,00	0
06/03/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT05	52 439,98	0,00	0
11/03/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT01	28 847,84	0,00	0
26/03/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT12 CP 02	19 218,25	0,00	0
26/03/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT13 CP 09	21 546,18	0,00	0
26/03/2020	OPC GROUPE SCOLAIRE	1 190,00	0,00	0
02/04/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT11	6 514,38	0,00	0
02/04/2020	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES PRESBYTHERE	16 524,72	0,00	0
16/04/2020	IMPRIMANTE BUREAU ETAT CIVIL	236,40	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
24/01/2020	CONSTRUCTION COLOMBARIUM 2	2 800,00	0,00	0
27/02/2020	MARCHE GROUPE SCOLAIRE LOT13	1 095,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		485 938,92	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 424 949,00	2 305 945,31										29 546,22	45 965,65	
ALTEAL	2016	X Echéance constante	PRET CDC PLAILE CLOS DES LAURIERS	CAISSE DEPOTS CONS	94 000,00	85 500,61	35,75	A	V	0,500	V	0,500	-1			482,04	2 142,36	
ALTEAL	2016	X Echéance constante	PRET CDC PLAIF CLOS DES LAURIERS	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET C	45 000,00	41 836,54	45,75	A	F	0,550	F	0,550	-			234,49	797,39	
ALTEAL	2016	X Echéance constante	PRET CDC PLS LE CLOS DES LAURIERS	CAISSE DEPOTS CONS	231 500,00	219 794,31	45,75	A	F	1,860	F	1,860	-			4 144,12	3 007,81	
ALTEAL	2016	C	PRET CDC PLS LE CLOS DES LAURIERS	CAISSE DEPOTS CONS	208 242,00	193 626,57	35,75	A	F	1,860	F	1,860	-			3 671,31	3 755,48	
ALTEAL	2016	X Echéance constante	PRET CDC PLUS LE CLOS DES LAURIERS	CAISSE DEPOTS CONS	164 000,00	151 268,65	35,75	A	F	1,350	F	1,350	-			2 085,97	3 247,14	
ALTEAL	2016	X Echéance constante	PRET CDC PLUS F LE CLOS DE SLAURIERS	CAISSE DEPOTS CONS	87 500,00	82 452,23	45,75	A	F	1,350	F	1,350	-			1 130,49	1 287,44	

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MESOLIA HABITAT	2018	X Echéance constante	PRET CDC PLAI02 PLAI SPRF IMPASSE LAMARTINE	CAISSE DEPOTS CONS	275 301,50	264 289,32	38,00	A	F		0,550	F		0,550	-		1 484,06	5 538,61
MESOLIA HABITAT	2018	X Echéance constante	PRET CDC PLAI02 PLAI SPRF IMPASSE LAMARTINE	CAISSE DEPOTS CONS	145 501,00	141 151,16	48,00	A	F		0,550	F		0,550	-		788,37	2 188,27
MESOLIA HABITAT	2018	X Echéance constante	PRET CDC PLUS02 PLUS SPRF IMPASSE LAMARTINE	CAISSE DEPOTS CONS	405 901,00	391 877,70	42,00	A	F		1,350	F		1,350	-		5 385,22	7 027,68
MESOLIA HABITAT	2018	X Echéance constante	PRET CDC PLUS02 PLUS SPRF	CAISSE DEPOTS CONS	768 003,50	734 148,22	35,00	A	F		1,350	F		1,350	-		10 140,15	16 973,47
TOTAL GENERAL					2 424 949,00	2 305 945,31											29 546,22	45 965,65

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 286 388,88

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Association ADLFA 31 ASSO ETUDES ET PREVENTION GRELE	500,00	
Association ASL STEP LABASTIDETTE	256,00	
Association ASS SPORTIVE COLLEGE DE LHERM	400,00	
Association ASSO MDL MEDAILLES DECORES LABASTIDETTOIS	240,00	
Association ASSO'S DES ARTS	400,00	
Association ASSOC CABRI-FEUILLET CABRIFEUILLET	400,00	
Association ASSOC ECLIPSE PRODUCTION	240,00	
Association ASSOCI AMICALE DE LABASTIDETTE AMICALE DE LABASTIDETTE	256,00	
Association ASSOCIATION PETANQUE CLUB	280,00	
Association BLUE SPIRIT 31	240,00	
Association CRILJ	35,00	
Association DECALOG	37,00	
Association FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31	45 000,00	
Association GYMNASTIQUE	320,00	
Association JUDO CLUB LABASTIDETTE	2 000,00	
Association LABASTIFETE	5 600,00	
Association LE PRE VERT	660,00	
Association LES P TITES MAINS DE L ECOLE	320,00	
Association MAISON MEDICALE DE GARDE DE LA SAUDRUNE	3 300,00	
Association MARCHE PLEIN VENT	160,00	
Association PREVENTION ROUTIERE	50,00	
Association UNION SPORTIVE LABASTIDETTE	1 760,00	
COLLECTIVITE TE CCAS DE LABASTIDETTE	7 248,00	
COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE	350,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC,...)</u>		
COLLECTIVITE TE LE MURETAIN AGGLO	43 666,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	113 718,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	4,00	9,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	2,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		14,00	5,00	19,00	19,00	0,00	19,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
DE MATOS Claire	Le CCAS-CIAS- Rôle, missions, actions par l'ATD 31

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 977 293,10	1 523 139,39	159 601,00	294 552,71
RECETTES	1 977 293,10	1 293 060,88	159 601,00	524 631,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 552 810,11	1 123 855,19	0,00	428 954,92
RECETTES	1 552 810,11	1 537 213,99	0,00	15 596,12

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : LABASTIDETTE-RESIDENCE DAUTAN / N°SIRET : 21310253600074				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	227 991,98	204 815,06	0,00	23 176,92
RECETTES	227 991,98	33 112,98	0,00	194 879,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	47 000,00	16 099,76	0,00	30 900,24
RECETTES	47 000,00	53 521,06	0,00	-6 521,06

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 205 285,08	1 727 954,45	159 601,00	317 729,63
RECETTES	2 205 285,08	1 326 173,86	159 601,00	719 510,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 599 810,11	1 139 954,95	0,00	459 855,16
RECETTES	1 599 810,11	1 590 735,05	0,00	9 075,06
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 805 095,19	2 867 909,40	159 601,00	777 584,79
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 805 095,19	2 916 908,91	159 601,00	728 585,28

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 205 285,08	1 727 954,45	159 601,00	317 729,63
RECETTES	2 205 285,08	1 326 173,86	159 601,00	719 510,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 599 810,11	1 139 954,95	0,00	459 855,16
RECETTES	1 599 810,11	1 590 735,05	0,00	9 075,06
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 805 095,19	2 867 909,40	159 601,00	777 584,79
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 805 095,19	2 916 908,91	159 601,00	728 585,28

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	1 971 000,00	1,03	16,22	0,00	319 696,00	5,00
TFPNB	15 900,00	1,00	77,90	0,00	12 386,00	1,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 986 900,00	0,00			332 082,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2021

Présenté par (1) Le LE MAIRE.
 A Labastidette, le 09/04/2021
 Le LE MAIRE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Labastidette, le 12/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUTHIE Bénédicte	
AUTHIE Olivier	
BELLOC Jean-Philippe	
BOUE Pierre-Louis	
CONTEH Mohamed	
DE MATOS Claire	
DELARUE-LAIGO Claire	
GALLE Bruno	
HELHAL Salima	
LAPORTE Aurélie	
MARQUIS Julie	
MARTI Cécile	
MIRMAN Jean-Luc	
MONPAGENS Grégory	
NOEL Christelle	
PELISSIER Caroline	
POCIELLO Cécilia	
POUSSOU Gérard	
REDONETS Bastien	
THEVENET Pascal	
TURAGLIO Claude	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

URZAY AZNAR Maria	
VILOROUX Sylvie	

Certifié exécutoire par (1) Le LE MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.